

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 JUIN 2018

Dûment convoqué le Conseil municipal d'Aigrefeuille s'est réuni dans la salle du conseil.

Conseillers présents : MM. ANDRÉ Christian, GRUDÉ Jean-Louis, IMART Thierry, SANY Bernard, Philippe STURMEL.

et Mmes ANTHINIAC Laurence, DUCROS Lucie, LEMORTON Joël, LOPEZ Valérie, LOUBET Marine, POUPOT Mary.

Secrétaire de séance : LEMORTON Joël

Absents excusés : MARTIN Jeanne procuration à Brigitte CALVET

CORDIER Sandra procuration à Marine LOUBET

DIXON Eric procuration à Thierry IMART

La séance est ouverte à 20 h 30 par Madame Brigitte CALVET, Maire.

Clos de la Marelle : affectation produit terrain à bâtir au remboursement du prêt relais

Madame le Maire explique que le Crédit Agricole demande à la commune de s'engager par délibération à ce que le produit de la vente de terrains à bâtir soit affecté au remboursement du prêt relais ou en diminution du droit à tirage si les ventes interviennent avant le complet déblocage du financement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité l'affectation du produit de la vente des terrains à bâtir au remboursement du prêt relais.

Vote : 15 voix pour

SDEHG : rénovation de l'éclairage public chemin de Lauzerville

Madame le Maire explique au Conseil municipal que le SDEHG a réalisé un avant-projet pour cette rénovation.

Le montant des travaux est estimé à 35 750.00 € et Madame le Maire précise que la part qui reste à charge de la commune est de 7240.00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve l'avant-projet réalisé par le SDEHG pour la rénovation de l'éclairage public chemin de Lauzerville.

Vote : 15 voix pour

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Foyer Rural pour projet innovant

Madame le Maire propose que la subvention de 300 € qui avait été réservée à un projet innovant que la mairie pourrait aider financièrement lors du vote du budget 2018, soit attribuée au Foyer Rural.

En effet, cette association organise un projet de colonie de vacances pour l'été 2018 organisé par les jeunes qui s'impliquent activement pour faire aboutir ce projet.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal reconnaît le caractère innovant de cette initiative et accepte que la subvention exceptionnelle de 300 € soit versée au Foyer Rural.

Vote : 15 voix pour

La séance est levée à 20 h 55.

Signatures

Brigitte CALVET
Maire d'Aigrefeuille

